



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

LA MALTRAITANCE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE, LES PLP LA CONNAISSENT DE LA PART DE LEUR ADMINISTRATION.

Le SNETAA, en tant que premier syndicat de l'enseignement professionnel, peut témoigner que les personnels en souffrance (santé, handicaps, harcèlements, difficultés rencontrées dans son métier, mutations au plus loin de ses intérêts moraux et matériels, etc.) sont très souvent niés dans leur détresse, moqués par une administration qui « ne fait plus que dans le gros ne pouvant plus s'occuper des détails » (expression d'un ancien DGRH du ministère de l'Éducation nationale)...

On ne compte plus le nombre de collègues qui hurlent leurs souffrances et qui sont moqués, laissés pour compte. Les mutations sont devenues un moment infernal pour les stagiaires et tous les professeurs éloignés de leurs familles. Les situations liées au harcèlement ou à la santé des enseignants y compris avec un handicap reconnu sont balayées d'un revers de la main, les collègues sont délaissés par l'administration.

Le ministre Jean-Michel Blanquer, conscient de cette plaie béante au cœur de l'École de la République, a voulu des services au plus près des collègues pour dénouer des situations : « les RH de proximité ». Mal lui en a pris puisque les secrétaires généraux adjoints des rectorats qui ont la main sur les « ressources humaines » ont fait tout pour rendre ces « RH de proximité » au mieux inopérantes sinon aux abonnés absents.

Au siège du SNETAA, notre secteur « relation aux adhérents » est débordé par les appels de collègues en situation de souffrance professionnelle qui s'ajoute aux situations particulières de santé ou de harcèlements hiérarchiques. Psychologue clinicienne, spécialiste du handicap et des maladies graves, juristes, nos militants au service des adhérents, intervenant souvent en dernier recours, répondent au mieux à toutes ces demandes. À chaque fois, c'est un combat de faire reconnaître auprès des services des rectorats la situation du collègue et obtenir d'abord une écoute empathique plutôt que « moqueries » ou « menaces administratives ou juridiques ». Car celles ou ceux qui osent dire leur souffrance, dénoncer les harcèlements hiérarchiques ou entre collègues font souvent l'objet « d'une inspection-sanction » ou d'une lettre comminatoire dans le meilleur des cas. L'Éducation nationale, devenue une « Grande Muette », refuse qu'on s'érige contre le « pas de vague » ! C'est le quotidien de milliers de collègues et nous sommes souvent face à une administration techno qui n'est même pas capable d'assurer le minimum d'empathie face à la souffrance d'un collègue.

Espérons que les mots clairs du ministre de l'Éducation nationale ne se transforment pas en un couvercle sur le chaudron explosif d'une institution qui ne parvient pas à se remettre en question car, à force de ne trouver « ni responsable ni coupable » à cette omerta, cette institution est devenue si maltraitante qu'elle ne pourra s'en sortir qu'avec des objectifs et des moyens clairs !